

10 Faits divers & Justice

Meurtre de Kassa Mebiame à Essassa

Les deux amants et un mineur écroués à Gros-Bouquet

SCOM
Libreville/Gabon

Une certaine confusion a régné jusqu'au déferrement des mis en cause au parquet. En effet, pendant que les frères de Dimitri Ikako Yezengoye accusaient celui-ci d'avoir assassiné Ghetta Santy Kassa Mebiame, la petite amie de Dimitri citait plutôt un mineur de 15 ans. Ce dernier a été placé, avec les deux amants, sous mandat de dépôt. En attendant.

LES éléments de la brigade de gendarmerie de Nkoltang viennent de boucler le dossier du meurtre de Ghetta Santy Kassa Mebiame, la demoiselle qui a été mortellement poignardée à Essassa, dans le premier arrondissement de Ntoum (lire l'Union du mercredi 18 avril 2018). En effet, après une enquête de voisinage rondement menée, les limiers ont déféré trois suspects devant le procureur de la République, le jeudi 19 avril. Il s'agit de Dimitri Ikako Yezengoye, sa petite amie

Grâce Benga et U.G.M.M., un mineur de 15 ans. De fait, une grande confusion a régné, le lundi 16 avril, après le meurtre commis sur la personne de Ghetta Santy Kassa Mebiame. De nombreuses versions ont, en effet, été entendues en écoutant des témoins. Mais de fil en aiguille, après deux jours de garde à vue, les langues ont fini par se délier. Aussi, parmi toutes les personnes arrêtées le lendemain du drame, l'étau s'est-il très vite resserré autour de Dimitri Ikako Yezengoye et Grâce Benga. Le couple à l'origine de la dispute, dans un bar, qui a coûté la vie à Melle Kassa Mebiame Ghetta. Nous revenons ci-dessous sur les faits, sur la base des informations de sources proches de l'investigation. Ainsi, tout débute le dimanche 15 avril dernier. Le couple est en train de prendre un verre dans un troquet. Un moment, Grâce Benga s'éclipse, au motif qu'elle a une envie pressante de se soulager. Mais dehors, elle croise son ancien petit ami et commence à échanger avec lui. Dimitri



Photo : D.R

Dimitri Ikako Yezengoye, le principal suspect et sa petite amie Grâce Benga (photo de droite), qui le couvre pour l'instant.



Photo : D.R

Ikako Yezengoye les surprend, puis se met dans une colère noire, au point qu'il roue sa dulcinée de coups dans le bar. C'est à ce moment que Ghetta Santy Kassa Mebiame, enceinte de 8 mois, aurait mis son grain de sel : « *Lorsqu'une femme ne comprend pas, il faut la bastonner* », aurait-elle commenté. **MANDAT DE DÉPÔT** • Ce commentaire sonne très mal aux oreilles de Grâce Benga, au point qu'une violente dispute survient entre les deux femmes. « *Lors de l'altercation, la*

dame en grossesse a lancé une petite bouteille de petit vin à ses antagonistes, lesquels l'ont esquivée. L'assistance a fini par calmer les deux parties », rapporte un OPJ. Le lendemain, jour du drame, le couple est assis au même endroit, lorsque Ghetta Santy Kassa Mebiame fait son entrée et réclame d'emblée à Ikako Yezengoye de lui rembourser sa bouteille de vin. Elle essuie une fin de non recevoir de la part de son interlocuteur, qui lui répond qu'il n'a pas d'argent. Par la suite, une bagarre



Photo : D.R

Ghetta Santy Kassa Mebiame, enceinte de 8 mois, a été mortellement poignardée.

éclate entre les deux. Au cours de la rixe, Kassa Mebiame aurait même blessé son antagoniste, à l'aide des tessons de bouteille. « *Plusieurs versions se sont confondues au début des auditions, les frères de Dimitri Ikako Yezengoye – qui ont d'abord voulu le couvrir, en admettant qu'ils sont tranquillement rentrés chez eux après la dispute –, ont fini par avouer que c'est leur aîné qui est allé prendre le couteau et qui a poignardé la fille* », fait-on savoir à la direction des investigations de la brigade de gen-

darmerie de Nkoltang. Malgré ces révélations, le suspect persiste et signe qu'il n'a pas commis ce crime. Et un enquêteur de souligner : « *le plus regrettable dans tout cela est que la petite amie de Ikako Yezengoye fait tout pour le couvrir. Car, elle accuse le mineur, alors même que le témoignage du propre frère de son amant est accablant.* » En attendant d'y voir plus clair, le juge d'instruction a décidé d'incarcérer le couple et le mineur en question à Gros-Bouquet.

Accident spectaculaire de la circulation à Nkoltang
Un poids lourd effectue plusieurs tonneaux au "Tourbillon"

SCOM
Libreville/Gabon

LES usagers de la Nationale 1 ont été les témoins d'un accident spectaculaire à Nkoltang, le jeudi 19 avril, en fin d'après-midi. En effet, un camion semi-remorque, hors de tout contrôle, a effectué plusieurs tonneaux sur la chaussée, avant de se renverser. Conséquence: la voie a été coupée en deux à cet endroit, bloquant ainsi le trafic sur cette route très fréquentée. Le chauffeur du poids lourd, grièvement blessé, a été immédiatement acheminé par les secours à

l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba. D'après le constat d'usage établi par les éléments de la brigade de gendarmerie de Nkoltang, l'accident s'est produit vers 17 heures. Le gros porteur, chargé d'une cargaison de bois scié, roulait dans le sens Nkoltang/Libreville. Parvenu au lieu dit "Tourbillon", le conducteur du semi remorque a soudainement perdu son contrôle. Le "camion fou" s'est ensuite mis à slalomer sur une vingtaine de mètres environ, avant d'effectuer plusieurs tonneaux, déversant au sol toute sa cargaison de bois scié.



Photo : D.R

La position du semi-remorque après le choc.

Les gendarmes de Nkoltang, en arrivant sur les lieux, ont trouvé le conducteur complètement piégé dans la cabine. Pour le désincarcérer, il a fallu que les Officiers de police judiciaire (OPJ) découpent mi-

nutieusement l'habitacle. « *Il y a eu plus de peur que de mal, car le chauffeur aurait pu passer de vie à trépas* », confie-t-on du côté du bureau des enquêtes de l'unité de gendarmerie de Nkoltang.

Les coulisses du tribunal
Dur dur de récupérer ses effets à la sortie de l'audience



Photo : F. M. MOMBO / L'Union

Le procès de Blaise Wada draine toujours du monde.

A chaque fin d'audience, c'est le même calvaire pour les personnes qui laissent leurs objets au poste d'entrée de la salle du tribunal. L'agent chargé de gérer tout cela est parfois débordé à la fin des audiences, au moment où chacun cherche à récupérer rapidement son bien avant de rentrer. Ne pouvant servir tout le monde à la fois, c'est au compte-gouttes que chacun récupère ses effets. Occasionnant ainsi de longues files d'attente dans la salle et pénalisant au passage ceux qui veulent en sortir rapidement.

Le grand public au rendez-vous

Jeudi matin vers 9 heures, plusieurs personnes étaient déjà présentes dans les parages du tribunal de Libreville pour suivre le dénouement du procès. Contrairement aux derniers rendez-vous qui enregistraient un public moins important. Chacun est donc arrivé plus tôt pour pouvoir avoir une place à l'intérieur de la salle d'audience. Mais beaucoup parmi eux sont retournés, las d'attendre pendant de longues heures, un procès censé démarrer à 9 h 30 et qui a finalement débuté à 11 h 35. Mais cela n'a pas empêché la salle d'être pleine.

Rassemblés par AEE

Procès Ministère public-Etat gabonais contre Blaise Wada/Après l'audience de jeudi dernier

Me Moubembe, avocat de Blaise Wada : " Le combat est rude, mais nous sommes confiants "

Propos recueillis par AEE
Libreville/Gabon

" POUR le moment, nous n'avons pas grand-chose à dire, si ce n'est



Photo : Abel Eyeghe

que nous espérons pour la suite. C'est vrai que le combat est rude mais, nous sommes confiants, nous attendons. Jusqu'à là, les avocats de l'Etat

Me Moubembé, l'avocat de Blaise Wada.

gabonais ne nous ont présenté aucune preuve qui atteste d'un détournement de deniers publics de la part de notre client. Nous avons la conviction que Blaise Wada ne se reproche rien."